

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **07/08/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : S. HARDOUIN pouvoir à L. DUFOUR, J.R. LAMARRE pouvoir à J.M.BARBÉ.
H. MOITIÉ

Secrétaire de séance : P.LEBUGLE

Cantine scolaire

- Bilan de l'année 2013 : Au cours de l'année 2013, 6 962 repas ont été servis avec une moyenne de 51.19 repas par jour. Le total des dépenses de fonctionnement de 72 462 € et le coût de revient d'un repas de 10 € 41 .

Dans ce bilan, ne sont pas pris en compte les salaires et charges sociales des agents communaux travaillant à la cantine scolaire

- Tarifs cantine scolaire

Le Conseil Municipal fixe comme suit les prix des repas pour l'année scolaire 2014/2015 :

- Enfants domiciliés dans la commune :
 - fréquentation permanente : 3 € 30
 - fréquentation non –permanente et occasionnelle : 3 € 55
- Enfants hors commune : 3 € 70
(Fréquentation permanente, non permanente, occasionnelle)
- Enseignants : 4 € 80
- Stagiaires école : 1 € 50

Matériel scolaire / Informatique

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise DALTONER pour un coût de 3 368 € 33 HT pour l'achat de matériel informatique pour l'école.

Personnel communal

- Régime indemnitaire : Le Conseil Municipal fixe les conditions d'attribution et le taux de l'indemnité d'exercice de missions des préfetures (IEMP) pour le grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

- Poste adjoint technique territorial 2^{ème} classe/ Modification temps de travail : Le Conseil Municipal décide de porter la durée du temps de travail du poste permanent d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, à temps non complet, de 16 H 48 mn / 35 H à 19 H 36 mn/35 H à compter du 01/11/2014.

Secrétariat de mairie/ Ouvertures au public

A compter du 01/09/2014, le secrétariat de mairie sera ouvert au public :

- le mardi de 8 H à 11 H et de 13 H 30 à 17 H ;
- le vendredi de 16 H à 18 H 30.

Logement aviation civile

Le Conseil Municipal engage une procédure afin de se porter acquéreur de la parcelle AB 155 appartenant à l'aviation civile et sur laquelle est implantée une maison d'habitation.

Effacement des réseaux téléphoniques « Les Aulnays » -APS 209 047

Les travaux d'effacement de réseaux électriques et téléphoniques route des Aulnays seront réalisés au cours du deuxième semestre 2014.

Voirie départementale / RD 901

Des réflexions devront être engagées afin d'améliorer la sécurité des riverains et des usagers de la route, au Hamel Es Ronches.

Une mesure des vitesses en traverse du village sera mise en place.

Elections / Commissions

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux, il y a lieu de procéder à l'élection des maires ou conseillers municipaux qui siégeront au sein de :

- la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale.
- du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Informations et interventions diverses :

- Urbanisme : une demande de certificat d'urbanisme a été déposée en mairie le 26/07/2014.
- Manifestations du 70^{ème} anniversaire du débarquement : Des manifestations ont eu lieu en divers endroits de Basse-Normandie.

Le 28/06/2014, la commune a reçu une médaille commémorative au Conseil Régional à Caen.

- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du canton de St-Pierre-Eglise : Les opérations de surveillance du forage du Val Colombel sont maintenant achevées. Sur 38 jours de forage, le niveau est descendu de 5 à 7 m. Et, en peu de temps, l'eau est revenue au niveau initial.

- Centre bourg : des études sont en cours pour l'aménagement du Centre Bourg.

- Voirie communale : des panneaux avec un plan de la commune ont été placés en divers endroits de la commune.

- Travaux salle polyvalente : le doublage des murs donnant sur l'extérieur ainsi que le changement des menuiseries extérieures ont été effectués par l'entreprise LEBLOND, de Gonneville.

Le revêtement de sol, usagé, sera également changé. Il sera posé par les employés communaux.

Pour extrait conforme, le 08/09/2014

Le secrétaire de séance :

P. LEBUGLE

Le Maire :

Luc DUFOUR